

Session d'octobre 2007 : décision modificative n° 1 du budget 2007

Première décision modificative (DM1) du budget 2007

Maître mot : an-ti-ci-per !

Réuni pour la quatrième réunion ordinaire de 2007, lundi 18 octobre, le Conseil général de l'Aube a apporté les dernières modifications au budget 2007.

AU FIL DES RAPPORTS

Contrat de projets Etat/Région 2007-2013

- Le Conseil général accélère le lancement de 3 opérations majeures :
 - 2e extension de l'UTT (Université de technologie de Troyes),
 - rénovation de l'abbaye de Clairvaux,
 - extension du port de l'Aube à Nogent/Seine.
- Electrification de la Paris-Bâle : toujours aucune certitude sur le financement. Le Conseil général confirme son implication financière et appelle RFF et la Région Île-de-France à clarifier leur participation au préalable.

Tourisme et Economie autour des lacs du Parc de la forêt d'Orient

- Des capacités d'hébergement en plein développement
 - Géraudot : construction d'un Handiclub pour les handicapés et leurs familles,
 - Mesnil-Saint-Père : création d'un village-camping haut de gamme Kawan,
 - Vendeuvre-sur-Barse : projets A+ Santé et vélovoie.

Travaux et équipements en perspective

- Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) : tous les acteurs bientôt réunis à Troyes, aux Vassaules, dans l'ex-CIO.
- Restaurant interadministratif : installation provisoire Bd du 14 juillet à Troyes en attendant le retour dans l'extension de l'Hôtel du Département.
- Doublement de la rocade nord de Troyes : la procédure bientôt lancée.
- Centre sportif de l'Aube :
 - Institut de médecine du sport : renouvellement des équipements pris en charge à 80 %
 - Maison des lacs : un gestionnaire extérieur pour la salle sportive et culturelle, l'hébergement et la restauration.
- PLU (plans locaux d'urbanisme) : réservation d'espaces pour des projets à Piney (parking du Parc de vision animalier) et à Polisot (giratoire).

Au fil des rapports

- Animaux errants : aide nouvelle aux refuges-fourrières. SOS Romilly Chiens, premier aidé.

- Aide à l'acquisition d'une statue de Camille Claudel par la ville de Nogent-sur-Seine.
- Commanderie templière d'Avallieur : acquisition probable par le Conseil général.
- Neuville-sur-Vannes veut supprimer le « S » final de son nom.
- Décentralisation, suite : adhésion du Conseil général à l'Afigese (conseil en gestion) et ajustements pour les personnels (effectifs, avancements).

Contrat de projets Etat/Région 2007-2013

Le Conseil général prend l'initiative pour accélérer le processus et favoriser le lancement de 3 opérations majeures :

- 2e extension de l'UTT (Université de technologie de Troyes),
- rénovation de l'abbaye de Clairvaux,
- extension du Port de l'Aube à Nogent/Seine.

Bien que le contrat de projets Etat-Région 2007-2013 ait été signé en mars dernier, rien n'a bougé pour l'instant.

Ce contrat, rappelons-le, fixe un cadre de financement et de réalisation pour de grandes opérations en Champagne-Ardenne –actions qui sont co-financées par l'Etat, la Région et les collectivités (ainsi que, le cas échéant, par l'Union européenne).

Parce que, dans les précédents Contrats de plan, seule une partie des actions prévues a été menée, le Conseil général de l'Aube a décidé de prendre l'initiative, sans attendre le long processus de bouclage des plans de financement. Alors que ces plans de financements ne sont bouclés qu'aux 2/3(financements Etat/Région), le Conseil général de l'Aube a décidé de se porter garant du troisième tiers, s'agissant de 3 opérations majeures pour le département. A charge pour lui, ensuite, d'appeler d'autres partenaires au financement : Union européenne, CAT ou autres communautés de communes, selon le projet.

Grâce à cette initiative, rien n'empêchera plus, désormais, chaque maître d'ouvrage de lancer les conventions d'application et de s'engager dans un échéancier, s'agissant de :

- la 2e extension de l'UTT
Maître d'ouvrage : Conseil général de l'Aube.
Coût total travaux : 16 M€.
- la rénovation du dortoir des convers et du grand cloître de l'abbaye de Clairvaux
Maître d'ouvrage : Etat.
Coût total : 8,3 M€.
- l'extension de la plate-forme portuaire de Nogent-sur-Seine dite « Port de l'Aube »
Maître d'ouvrage : commune de Nogent-sur-Seine.
Coût total : 12 M€.

Pour l'UTT (Université de technologie de Troyes), le Conseil général, en tant que maître d'ouvrage, va lancer dès maintenant l'étude de programmation de l'extension, qui pourrait porter sur 8 400 m² de bâtiments supplémentaires.

A cet effet, un premier crédit de 50 000 €(sur 150 000 €) est inscrit au budget 2007.

Electrification de la Paris-Bâle : toujours aucune certitude sur le financement.

Pour l'électrification de la ligne SNCF Paris-Bâle (opération de 135 M€ -pour sa partie Paris-Troyes- qui figurait déjà au contrat de plan précédent, mais n'a pas avancé), le plan de financement reste totalement incertain. L'Etat et la Région se sont déclarés prêts à apporter un total de 90 M€ Mais les 45 M€restants sont en suspens. Aussi le Conseil général de l'Aube (lui-même, prêt à participer) appelle-t-il RFF (Réseau ferré de France, maître d'ouvrage) et la Région Île-de-France à clarifier leur participation.

Tourisme et économie autour des lacs du PNRFO

Des capacités d'hébergement en plein développement, grâce à une politique d'équipements et de recherche d'investisseurs

Développer le potentiel touristique des lacs du Parc naturel de la forêt d'Orient (PNRFO) : c'est un des objectifs prioritaires du Conseil général. Cela s'est traduit, au fil des années, par :

- la réalisation, par la collectivité, des premiers équipements structurants destinés à renforcer l'attractivité du site : vélovoie, Maison des lacs, etc.
- la constitution, par le Conseil général, de réserves foncières : achats de terrains bien situés, susceptibles d'accueillir des projets d'initiative privés,
- une politique de recherche d'investisseurs, confiée à un professionnel du développement touristique. Cette recherche s'est appuyée sur un comité de pilotage comprenant le Comité départemental du tourisme de l'Aube (CDT), le PNRFO, l'Etat, la Région, les communes et les conseillers généraux concernés. Démarche payante, puisque 2 projets se concrétisent : Handiclub à Géraudot et Kawan resort à Mesnil-St-Père.
Plusieurs autres sont en cours de finalisation –notamment un Vitalparc à Vendevre/Barse.

A Géraudot : un Handiclub pour les handicapés et leurs familles

Cette résidence de tourisme pour handicapés comprendra 50 chambres doubles ainsi que des équipements d'accueil et d'accompagnement : sauna, hammam, fitness, restauration. Ouverte toute l'année, elle doit générer 45 emplois temps plein. Mise en service : printemps 2009.

Le Conseil général de l'Aube accompagne cette réalisation à 3 niveaux :

- vente d'une partie de ses réserves foncières (11 800 m² sur la ferme des Amberts) au porteur du projet : l'Anres, Association nationale pour la réalisation d'équipements sociaux.
- aménagement de la voie d'accès sur une parcelle cédée par la commune de Géraudot
- subvention à l'Anres. L'Anres, qui investit là 6,125 M€, bénéficiera d'un financement public global de 40% : 2,450 M€ à répartir entre Etat, Région, Europe et Conseil général.

A Mesnil-Saint-Père : un village-camping Kawan « 4 étoiles »

Premier réseau européen de l'hôtellerie de plein air haut de gamme, Kawan resort va investir 3,5 M € pour transformer le camping de la voie Colette en un village-camping « 4 étoiles ».

La structure, qui devrait ouvrir dès 2008, offrira divers équipements et services : terrain multisports, piscines, restaurant, bar, supérette, activités, produits du terroir, etc.

Elle pourrait générer 10 emplois équivalents temps plein annuels.

Le Conseil général de l'Aube accompagne cette réalisation à 2 niveaux :

- vente du camping de la voie Colette, qui était devenu inadapté aux attentes de la clientèle ;
- subvention à Kawan. Le financement public de 15 % (soit 525 000 €) sera réparti entre Etat, Région, Union européenne et Conseil général.

A Vendevre-sur-Barse : projets de Vitalparc et de vélovoie

Le groupe A+ Santé étudie lui aussi une implantation touristique. Son projet : un Vitalparc à Vendevre-sur-Barse, le long de la RD 79. Comme le Handiclub de Géraudot, l'opération sera soutenue dans le cadre d'un pôle d'excellence rurale (ici, « L'Homme oiseau »).

Pour aider ce projet, le Conseil général vote un premier crédit de 23 000 € pour études relatives à :

- la sécurisation de l'accès au site, sur la route départementale 79,
- la création d'une vélovoie reliant le site au lac d'un côté, ainsi qu'à Vendevre, de l'autre.

Travaux et équipements en perspective

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) : tous les acteurs bientôt réunis sur le site des Vassaulles à Troyes dans les actuels locaux du CIO

Née de la loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées », la MDPH de l'Aube assume ses missions d'accompagnement des personnes handicapées et de leurs familles : accueil, information, conseil, attribution et gestion des aides et allocations, etc. Cela étant, il est nécessaire de lui donner une vraie identité, en réunissant ses personnels sur un lieu d'accueil unique. Une solution a été trouvée. La MDPH s'installera aux Vassaulles à Troyes, près de la DIDAMS (Direction des actions médico-sociales du Conseil général) dans les actuels locaux du CIO. Au préalable, ce Centre d'information et d'orientation déménagera fin 2007, à côté de la piscine du Vouldy, au 15 quai Lafontaine à Troyes.

Pendant les 6 premiers mois de l'année 2008, le Conseil général va transformer les actuels locaux du CIO. D'importants aménagements sont prévus, pour tenir compte des différents handicaps des personnes accueillies. D'où, des travaux estimés à 675 000 €

Restaurant interadministratif : installation provisoire Bd du 14 juillet à Troyes en attendant le retour dans l'extension de l'Hôtel du Département

Le restaurant interadministratif de Troyes accueille des fonctionnaires de nombreuses [administrations](#). Début 2008, il s'installera provisoirement Bd du 14 juillet... avant de revenir sur le site de l'Hôtel du département –dès que ce dernier aura pu être agrandi.

Il n'était plus possible de laisser ce restaurant fonctionner à cet endroit, pour 2 raisons :

- Conditions de fonctionnement insatisfaisantes, mise en conformité impossible en raison de l'exiguïté des lieux,
- Besoin impératif, pour le Conseil général, de récupérer des espaces pour faire face aux besoins de place, suite à l'acte II de la Décentralisation (nouvelles missions et nouveaux personnels).

Le restaurant interadministratif va donc déménager dans l'ancien local « Gifi » :

un local que le Conseil général a acheté et qu'il revendra dès que l'extension de l'Hôtel du département se fera. La présence du restaurant interadministratif, au sein-même des locaux du Conseil général, fait partie du projet global d'Hôtel du département. En effet, il ne s'agit pas seulement de construire un bâtiment de bureaux. Il s'agit aussi de créer un équipement central, capable d'accueillir

différentes manifestations : congrès, salons, etc. Le restaurant interadministratif doit s'intégrer dans un ensemble « accueil-restauration-auditorium », nécessaire à ce type d'événements.

Les travaux d'adaptation et d'équipement du local du Bd du 14 juillet s'élèvent à 457 000 €

Leur financement sera assuré par les administrations concernées (*): Etat, ville de Troyes, Conseil général de l'Aube, France Télécom, La Poste, Centre communal d'action sociale ainsi que par l'Aripa, association qui gère le restaurant interadministratif.

Doublement de la rocade nord de Troyes, entre Barberey-St-Sulpice et Lavau : prochain lancement de la procédure et des enquêtes

La rocade nord de l'agglomération troyenne va passer à 2 X 2 voies.

Ce projet avait été inscrit à l'ancien Contrat de plan Etat-Région 2000-2006, mais pas réalisé. Depuis lors, avec la Décentralisation, c'est le Conseil général qui est devenu responsable de cette route, à la suite de l'Etat. C'est donc lui qui va mettre en œuvre cette opération.

Le doublement concernera 3 km de rocade entre Barberey-St-Sulpice et Lavau. Il y aura 2 ponts sur la Seine à redimensionner, et un dispositif de protection contre les inondations de

Fouchy, à prévoir.

Le Conseil général va donc désormais :

- saisir le Préfet pour mettre la procédure en œuvre, lancer les enquêtes (enquêtes Bouchardeau, enquête loi sur l'eau), etc.
- conclure les conventions de financement avec l'Etat, la Région et la CAT.

Centre sportif de l'Aube. Institut de médecine du sport (IMS) : renouvellement des équipements

L'IMS de Troyes (Institut de médecine du sport) est un élément fort du [Centre sportif de l'Aube](#). Pour les sportifs, ses capacités d'expertise et d'évaluation de la performance

constituent un vrai « plus », au moment de choisir un lieu de stage ou d'entraînement.

Afin de conforter le rôle leader de l'IMS au niveau national, une partie de ses équipements

doit être renouvelée : appareils d'épreuves d'effort cardio-pulmonaire, équipements

d'échauffement, etc. Le Conseil général garantit une aide publique à hauteur de 80 % du coût

- soit 96 000 € qu'il apportera avec d'éventuels autres partenaires.

Maison des Lacs : un gestionnaire extérieur

Située au bord du lac d'Orient, à Mesnil-St-Père, la Maison des Lacs offre un prolongement naturel au Centre sportif de l'Aube. L'accueil de groupes de sportifs, c'est aussi sa vocation.

Pour y gérer la salle sportive et culturelle ainsi que la future partie hébergement-restauration,

le Conseil général s'appuyera sur un prestataire extérieur. Un appel est lancé.

Centre sportif de l'Aube :

Il s'agit d'un ensemble d'équipements et de services destinés à accueillir des groupes de sportifs de tous niveaux et de toutes disciplines - à Troyes et à la Maison des Lacs.

Créé en 2002, le Centre sportif de l'Aube connaît une forte progression.

Fin septembre 2007, le nombre de nuitées de 2006 avait déjà été dépassé (12 500).

En 2006, 27 disciplines différentes ont été accueillies.

Le taux d'occupation a varié de 28 à 75 %, avec une moyenne de 48 % par mois.

Réservation d'espaces dans les PLU (plans locaux d'urbanisme), afin de pouvoir réaliser divers projets, à plus ou moins brève échéance

- à Piney, près du lac d'Orient : pour le futur parking du Parc de vision animalier (parc en cours de modernisation).
- à Poliset, à l'intersection des RD 671, 452 et 67 : pour un éventuel carrefour giratoire, à terme.

Au fil des rapports

Animaux errants : une aide nouvelle pour les refuges-fourrières. SOS Romilly Chiens, premier bénéficiaire

L'association SOS Romilly Chiens sera la première bénéficiaire de la nouvelle aide prévue par le Conseil général pour faire face au problème des animaux errants. Une subvention de

40 400 € qui est accordée, soit 20 % de son investissement, pour créer un local refuge-fourrière.

Des projets de même nature sont en cours sur l'agglomération troyenne et dans le secteur de

Bar-sur-Aube. Le Conseil général entend ainsi aider les communes à assumer leurs missions en matière d'animaux errants.

Aide à l'acquisition d'une statue de Camille Claudel par la ville de Nogent-sur-Seine

Une subvention exceptionnelle de 20 000 € est accordée à la ville de Nogent-sur-Seine, pour l'achat d'une œuvre d'intérêt patrimonial majeur : une sculpture monumentale de Camille Claudel intitulée Persée et la Gorgone. Cette œuvre mesurant 1,96 m de haut (le seul marbre réalisé par l'artiste) rejoindra le musée de Nogent.

Son acquisition (950 000 €) s'inscrit dans un vaste projet de développement culturel et artistique de Nogent. Cette ville, rappelons-le, a vu naître ou vivre plusieurs sculpteurs importants des XIXe et XXe siècles : Marius Ramus, Paul Dubois, Alfred Boucher et Camille Claudel.

Commanderie templière d'Avallieur : acquisition probable par le Conseil général

C'est le 19 novembre 2007, à l'issue de la réunion de la Commission permanente, qu'on saura si le Conseil général rachète la Commanderie templière d'Avallieur, près de Bar-sur-Seine.

Compte-tenu de la spécificité de cet édifice et de son lien très fort avec l'histoire du département – ainsi que des perspectives de développement touristique qu'il peut offrir – il y a tout lieu de croire que le département se portera acquéreur de ce rare vestige templier...

France Domaine a estimé à 80 000 € ce bien, qui nécessite d'être restauré.

Neuville-sur-Vannes veut supprimer le « S » final de son nom : le Conseil général (et les archives départementales) favorables

à ce que la commune orthographie « Vanne » comme le nom de sa rivière, sans S final.

Décentralisation : suite aux nouvelles missions...

- adhésion du Conseil général à l'Afigese (association de conseil en gestion), alors même que la Direction des services financiers vient de se doter de 2 conseillers en gestion – 2 postes dont le coût est "compensé" par l'Etat,
- ajustement pour les personnels (effectifs, avancements).